

Procès-verbal du Conseil d'Ecole n°1

Le Conseil d'Ecole s'est réuni le jeudi 20 octobre 2022 à 18h00

Membres présents :

Mairie : M. SIMONIAN

Enseignant(e)s : Mmes Albinet, Ben, Costa, Guillermin, Joly-Bender, Saad, Lange, Perret et M. Cottarel et Bonnin.

Parents délégués : Mmes MARTINI, PACCARD, RAMBAHINIARISON, DI TOMA, DESSAINJEAN

Représentante des services périscolaires : Mme IORI

DDEN : Mme JUSKO

Membres absents ou excusés :

M. PIERRE, Inspecteur de l'Education Nationale

M. MERCAT, maire du Bourget-du-lac

Mmes FORGET, SABATIER-ABIDI, BARRIER et M.WEBER

L'assemblée désigne Mme Perret comme secrétaire de séance.

Tour de table pour présentation des différents membres du conseil d'école.

Rappel de la composition du conseil d'école : la directrice d'école (présidente de séance), les enseignants de l'école, les membres du RASED, les représentants des parents d'élèves, l'Inspecteur de l'Education Nationale, le DDEN et le maire ou ses représentants.

Seuls les parents délégués titulaires ont un droit de vote lors du conseil d'école. Les suppléants peuvent assister aux séances du conseil d'école sans prendre part aux votes ni prendre la parole. Ils n'ont voix délibérative qu'en l'absence des titulaires qu'ils remplacent.

Rappel du rôle du conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école.
- participe à l'élaboration et à l'adoption du projet d'école.
- donne son accord et est consulté sur la vie scolaire.

I. Fonctionnement de l'école

a) Bilan des élections des représentants des parents d'élèves

Elles ont eu lieu le vendredi 7 octobre 2022 uniquement par correspondance. Je tiens à remercier les parents qui sont venus aider au dépouillement.

Il y avait une seule liste de 9 parents d'élèves non constituée en association.

Il y a eu 177 votants sur 286 inscrits : 170 suffrages exprimés et 7 bulletins blancs ou nuls.

Le taux de participation est alors de 61,89 %. Les sièges sont pourvus : 7 titulaires et 2 suppléants.

Selon l'article 5 de la loi du LOI n° 2021-1716 du 21 décembre 2021 créant la fonction de directrice ou de directeur d'école, les élections peuvent se faire par voie électronique sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école. Suite au débat, les élections 2023-2024 se feront par voie électronique.

b) Règlement intérieur et charte de la Laïcité

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité par les membres du conseil d'école. La charte de la laïcité et informatique ont été communiquées aux familles. Le règlement intérieur adaptés aux enfants commun avec le service périscolaire a été porté à la connaissance des élèves et des familles.

c) Projet d'école

Le projet d'école sera renouvelé en 2024-2025. Il fait donc l'objet d'avenants au projet actuel jusqu'à cette date.

d) Sécurité à l'école

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le 16 septembre. Les enfants et les adultes étaient avertis de la conduite à tenir. L'évacuation s'est déroulée en 1 min 12. Nous n'entendons pas l'alarme de l'extérieur.

Un exercice attentat-intrusion a été réalisé le 4 octobre. Les élèves et les enseignants étaient avertis de la tenue de l'exercice et de la conduite à tenir. Le scénario prévoyait une tentative d'intrusion et confinement des occupants des lieux. La corne de brume a été entendue. Les portes étaient verrouillées. Toutefois, il manque une valise PPMS dans la classe 5 de Mme COSTA. Les enseignants se posent la question de l'efficacité de la corne de brume en situation réelle (son insuffisant, pas forcément à portée de main...) et souhaiteraient un autre système d'alerte.

e) Budgets municipaux

Voici les demandes formulées pour le budget investissement 2023 :

2051 - LOGICIELS, LICENCES...	PRIORITE 1-2-3	MONTANT TTC
mise à jour Access	1	

21831 - MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRES	PRIORITE 1-2-3	MONTANT TTC
2 VPI EPSON (investissement pour renouveler le parc vieillissant)	1	
2 ordinateurs portables supplémentaires pour la classe de CM2 (identiques à ceux déjà installés)	2	

21838 - MATERIEL INFORMATIQUE AUTRE	PRIORITE 1-2-3	MONTANT TTC
multiprises avec interrupteurs pour économiser l'électricité	2	

21841 - MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRES	PRIORITE 1-2-3	MONTANT TTC
1 armoire classe 7 portes battantes	1	
1 meuble bas portes coulissantes	1	

21848 - MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER AUTRES	PRIORITE 1-2-3	MONTANT TTC
alarme intrusion (différentes alarmes confinement/évacuation)		

2185 - MATERIEL DE TELEPHONIE	PRIORITE 1-2-3	MONTANT TTC

2188 - AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	PRIORITE 1-2-3	MONTANT TTC
3 vélos appartenant à la mairie avec maintenance et justificatif de maintenance 2 fois par an	1	
manuels français CM2	1	1400
fichiers CP (15 euros par enfant)	1	600
renouvellement bibliothèque	1	200
budget art	1	200
matériel EPS	1	400
renouvellement séries littérature	1	500

A cela s'ajoute le budget ski, voile, natation. Des devis sont en cours pour une présentation début novembre à la municipalité.

f) Bilan 2021-2022 de la coopérative scolaire

Sur l'année scolaire 2021-2022, les charges se sont élevées à 38 654,91 euros. Les recettes étaient de 25 861,78 euros. L'année scolaire est déficitaire de 12 793,13 euros. Ce déficit s'explique par le fait que nous n'avons pas reçu la subvention municipale au 1^{er} septembre 2022. Le solde du compte était de 7 861,69 euros au 1^{er} septembre 2022. La coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE. L'affiliation a coûté 382,70 euros avec l'assurance. La levée des restrictions sanitaires en fin d'année 2021-2022 a permis de mener des projets de sorties scolaires mais le coût des transports est en forte augmentation. L'association Mom'Anim a participé à hauteur de 2800 euros au financement de la coopérative scolaire. Les comptes sont consultables au bureau de direction.

g) Occupation des locaux scolaires

La salle de musique a été réaménagée afin d'avoir un espace qui permettent de regrouper les élèves. Elle est en cours de réaménagement afin de pouvoir y effectuer des séances d'art visuel.

h) Travaux dans les bâtiments/investissement

La directrice a été consultée le vendredi 1^{er} juillet 2022 pour faire remonter les besoins de l'équipe pédagogique. Aucun plan n'était alors fixé. L'équipe enseignante a indiqué le 14 octobre vouloir être consultée sur le projet. La mairie va organiser une rencontre le 8 novembre.

La rénovation de l'école (présentation mairie) : le permis de construire sera déposé à la fin de l'année, les travaux commenceront l'été 2023 pour une livraison en août 2024.

Un gros travail de rénovation énergétique sera effectué, avec la volonté de créer une classe supplémentaire, de modifier le préau extérieur et de créer un espace pour le service périscolaire. L'investissement s'élève à 2 millions d'euros.

II. Projet et vie de l'école

a) Axes généraux

Thème de l'année : « Et si on jouait ? »

Le conseil des délégués est reconduit cette année. Le premier conseil a eu lieu le 30 septembre. Ce dispositif fonctionne très bien, les élèves délégués sont très investis.

Dans le cadre de la programmation culturelle du projet d'école les 7 classes sont inscrites au dispositif « école et cinéma » et visionneront un film par trimestre. Cela représente un coût de 7,50 euros par élève pour les trois films. Le financement sera assuré par Mom'anim que nous remercions.

Dans le cadre du parcours culturel de l'élève, Mathilde DIVIGNAT, intervenante musique, nous aide à préparer la représentation qui aura lieu le samedi 10 décembre à 10h30 lors du marché de Noël. L'équipe est très satisfaite de la collaboration pédagogique avec cette nouvelle intervenante.

Toute l'école participe au prix des Incorruptibles. Les enfants lisent par niveau une sélection de livres et voteront à la fin de l'année pour décerner le prix des Incorruptibles. Ce projet est un partenariat avec la bibliothèque municipale qui finance l'inscription des classes et une série de livres pour chaque niveau. Les autres livres ont été achetés par la coopérative scolaire.

BCD de l'école : grâce à un groupe de bénévoles très actifs, que nous remercions, les élèves de toutes les classes empruntent des livres à la bibliothèque de l'école tous les vendredis. Les emprunts ont commencé le 23 septembre. Nous recherchons des bénévoles pour compléter le groupe.

Organisation d'un courseton : L'école a participé à l'opération « ELA bat la maladie » en partenariat avec l'Education Nationale. Une dictée sera effectuée dans les classes le vendredi 21 octobre par Aurélien Paret-Peintre, cycliste professionnel. Le vendredi 7 octobre, les élèves ont couru dans le cadre de « Mets tes baskets et bats la maladie ». L'évènement a eu lieu au camping. Nous remercions les gérants du camping ainsi que la municipalité. Les enfants

étaient parrainés afin de récolter des fonds au profit de l'association ELA qui finance la recherche pour lutter contre les leucodystrophies.

b) projets de classes en lien avec le projet d'école

- Intervention des étudiants STAPS : les 4 classes de cycle 2 bénéficient de l'intervention des étudiants STAPS pour 3 séances d'EPS avant les vacances d'octobre et 6 séances aux mois de février/mars (gymnastique avec des agrès).
- La classe de CE2-CM1 a effectué un cycle patin de 6 séances à la patinoire de Chambéry. Un cycle qui a beaucoup plu aux enfants et qui leur a permis d'énormément progresser. Le transport et les entrées sont pris en charge par la mairie.
- Les classes de CM1-CM2 et CM2 ont effectué une sortie au col du Granier (randonnée sur le thème des minéraux avec trois accompagnateurs montagne qui guidaient et animaient des ateliers). Ils ont pu découvrir la formation et la mort des montagnes et observer les traces que cette histoire a laissées dans la roche (magnifique ammonite et couches sédimentaires).

Cette sortie a été en grande partie financée par l'association Des Amis Du prieuré qui organise le salon des minéraux et souhaite chaque année faire bénéficier les enfants des écoles des activités culturelles qu'ils proposent.

Ceux-ci commandent aussi des animations pour les enfants sur le thème des minéraux : squelettes , fossiles et exposition qu'ils animent .

Malheureusement l'absence de convention pour leur octroyer la salle de la Traverse le vendredi après-midi empêchent les classes de profiter de cette opportunité durant le temps scolaire.

- Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, la classe de CE2 s'est rendue au musée Faure d'Aix les Bains et a expérimenté la linogravure avec une sculptrice.
- Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 sont allées au Musée des Beaux-arts de Chambéry dans le cadre des journées Européennes du Patrimoine. La classe de Mme Saad a découvert l'exposition permanente sur la mythologie (thème qui sera travaillé par la classe en cours d'année), la classe de Mme Joly-Bender a découvert une exposition sur le thème du Japon.
- Projet Ligue de protection des oiseaux : 4 séances sur la biodiversité, 2 séances sur les rapaces et 2 séances sur les marais (classes de CP et CE1)

III. Parcours de l'élève

a) Evaluations des élèves

Les évaluations nationales de CP et CE1 se sont déroulées en septembre.

b) Dispositifs d'aides

Le Bourget du Lac dépend du RASED (Réseau d'Aide aux enfants en difficultés) de la Motte-Servolex. L'enseignante étant à mi-temps sur ce poste, le RASED n'interviendra pas avant janvier auprès des élèves de l'école. De plus, son enveloppe budgétaire ne lui permet pas d'assurer ses déplacements donc elle ne viendra pas jusqu'au Bourget du lac. L'équipe enseignante est donc insatisfaite car les élèves du Chat Perché en difficulté ne pourront pas bénéficier de l'aide du RASED.

Les orientations SEGPA pour les CM2 devaient être remontées avant le 18 octobre.

c) Dispositions et modalités d'enseignement des langues vivantes

Une assistante d'anglais, Claire REICHLE, interviendra 4 heures au Chat perché d'octobre à avril. Elle est présente à l'école le mardi. Le financement est assuré par l'académie.

d) Questions communiquées au conseil d'école

Question : J'ai une maman d'école qui me demande de faire une information concernant l'heure d'étude dirigée du soir.

Elle trouve qu'il y a eu peu d'information depuis le début d'année, et que certains parents ne sont pas au courant de ça, comment procéder pour l'inscription, si c'est impérativement toutes les semaines et même jour...?

Réponse de Mme IORI : pour qu'une étude soit ouverte il doit y avoir au moins 8 inscrits. Sur le logiciel seulement 5 personnes ont procédé à une inscription.

Les parents peuvent s'inscrire via le portail famille (voir dans le règlement sur le portail). Les études dirigées sont ouvertes aux enfants à partir du CE1. Lorsqu'un enfant est inscrit, l'inscription est valide pour la période entière.

MAIRIE :

Plan de sobriété énergétique : à partir de 2024 le prix de l'électricité va être doublé et le gaz va être multiplié par trois. La mairie demande donc à être vigilant quant à la consommation d'électricité dans l'école (lumière, chauffage, ordinateurs en veille...).

Des capteurs de CO2 vont être installés dans toutes les classes pour vérifier la qualité de l'air.

La séance est clôturée à 19h10.

Le secrétaire de séance

**La directrice, Présidente du
Conseil d'Ecole**